

Communiqué de presse

Moins de gris et plus de couleur: JardinSuisse souscrit à l'objectif mais rejette la recommandation du Conseil fédéral de réglementer davantage

Aarau, le 17 janvier 2023 - JardinSuisse salue le rapport «Halte à l'empierrement des espaces verts» récemment approuvé par le Conseil fédéral. Un aménagement plus naturel des jardins profite autant aux animaux et aux plantes qu'il apporte une précieuse contribution à la qualité de vie des humains. JardinSuisse rejette cependant toute réglementation supplémentaire.

En réponse au postulat Munz, déposé en 2019, le Conseil fédéral prend clairement position en faveur d'un aménagement plus naturel des jardins et des espaces verts, en réaction au phénomène croissant de l'empierrement de ceux-ci. Seuls les jardins végétalisés valorisent notre espace de vie. La végétation a également un effet rafraîchissant, à la fois comme source d'ombre et comme surface qui absorbe puis évapore l'eau de pluie.

Promouvoir les milieux de vie diversifiés

Un jardin naturel aménagé de manière professionnelle offre un habitat aux insectes et aux petits animaux tels que les abeilles, les papillons et les oiseaux. Il contribue ainsi à la préservation de la biodiversité. Le jardin naturel présente, en plus de ses qualités esthétiques indéniables, une variété végétale et animale précieuse pour l'écologie. En outre, les plantes associées de manière appropriée en font un espace facile à entretenir. Enfin, les plantes améliorent la qualité de l'air, elles produisent de l'oxygène et décomposent les substances toxiques.

JardinSuisse préfère l'incitation à la réglementation

Dans son rapport, le Conseil fédéral préconise trois mesures : encourager l'aménagement naturel des extérieurs grâce à des incitations financières, sensibiliser et informer la population. Il recommande également d'introduire des dispositions relatives aux jardins de pierres dans les règlements d'affectation du sol et de construction. JardinSuisse est d'avis qu'une telle réglementation irait au-delà de l'objectif visé et risquerait de ralentir encore davantage les procédures d'autorisation.

Avec l'aide des professionnels du jardin

JardinSuisse sensibilise ses entreprises membres et met à leur disposition du matériel d'information pour conseiller la clientèle. La biodiversité fait depuis longtemps partie des thèmes enseignés aux futurs horticulteurs pendant leur formation initiale, ainsi que sous une forme plus approfondie, dans l'offre de formation professionnelle supérieure. La brochure « Diversité végétale », en libre téléchargement sur le site Internet de JardinSuisse, permet d'attirer l'attention sur les avantages des espaces végétalisés par rapport aux surfaces empierrées. Des incitations sous forme de contribution financière ou de déduction fiscale devraient suffire à rendre les jardins plus verts sans qu'il soit nécessaire de réglementer davantage.

À télécharger: [Brochure Diversité végétale](#)

Contact

Olivier Mark, président, 079 210 37 40, o.mark@jardinsuisse.ch

Carlo L. Vercelli, directeur, 044 388 53 11, c.vercelli@jardinsuisse.ch

JardinSuisse.ch

JardinSuisse est l'association suisse des entreprises horticoles. Elle regroupe 1700 entreprises (paysagisme, production de plantes en pots et de fleurs coupées, pépinières et commerce de détail horticole).

L'association propose à ses membres une palette étendue de prestations : conseils, soutien en matière publicitaire, certification des entreprises de production et bien d'autres choses encore. Elle gère également la formation professionnelle horticole, de la formation initiale jusqu'à la maîtrise fédérale.